

Pour participer

Inscription auprès du CNFPT Antenne de la Charente
30 rue Denis Papin – 16022 ANGOULEME Cedex

Un bulletin est joint à ce document.
La signature de l'employeur est obligatoire pour les
personnels territoriaux.

Délai d'inscription : 10 jours avant chaque conférence

**Attention : l'inscription vaut convocation pour les
agents relevant des collectivités territoriales**

Informations pratiques

Gratuité des frais pédagogiques
Pas de prise en charge des frais de déplacements, de
stationnement, d'hébergement.

Informations - Contact :

christelle.dias-debarg@cnfpt.fr

☎ 05 45 92 80 45



Délégation régionale
Poitou-Charentes



Conférences départementales "Sensibilisation nutrition"

86 : Poitiers, le 6 juin 2011

16 : La Couronne, le 16 juin 2011

79 : Parthenay, le 20 juin 2011

17 : Saintes, le 23 juin 2011

de 16h30 à 19h30





Contexte :

Dans le cadre d'un partenariat avec le Service Régional Alimentation, Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, le CNFPT coordonne une action de sensibilisation sur le territoire régional.

Cette sensibilisation porte sur les orientations de la politique régionale de l'alimentation concernant la restauration scolaire, définies dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010, inscrites dans l'article L230-5 du code rural et de la pêche maritime et mises en œuvre dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation et sa déclinaison régionale.

Public :

Elus communaux ou intercommunaux, départementaux et régionaux en charge des écoles, collèges, lycées.

Secrétaires ou directeurs généraux des collectivités ayant compétences en matière de restauration scolaire en gestion direction ou déléguée.

Responsables de service de restauration, d'unités de restauration ayant en charge l'élaboration des menus et du plan alimentaire.

Programme :

- Des préconisations à la Loi : Rappel des travaux du Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition et des objectifs nutritionnels de la loi
Intervention assurée par les diététiciennes du Club Experts en Nutrition Alimentaire.
- Les actions du Programme National pour l'Alimentation concernant la restauration scolaire,
 - Les actions du programme national pour l'alimentation concernant la restauration scolaire,
 - La déclinaison régionale de ce programme,
 - Les nouvelles organisations des services de l'Etat.
Intervention assurée par le SRAL participation des DDCSPP.
- La formation des agents
 - la professionnalisation des services de restauration scolaires dans le cadre de la Loi de 2007 et des nouveaux outils de formation,
 - Le programme spécifique lié à la mise en place de cette politique publique.
Intervention des services du CNFPT.
- Témoignages et expériences locales : L'IREPS, Antennes 16 et 17 et le Syndicat Mixte Nutrition Alimentaire accompagneront les partenaires pour présenter selon les départements des projets emblématiques avec retour sur les coûts et la mise en œuvre.

Lieux de conférences

- *le 6 juin au Lycée Kyoto à Poitiers, 26 avenue de la Fraternité*
- *le 16 juin au Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA) de l'Oisellerie à La Couronne, Logis de l'Oisellerie*
- *le 20 juin au Campus des Métiers à Parthenay, 2 rue Abrantes*
- *le 23 juin au Lycée Agricole Georges Desclaude à Saintes, rue Georges Desclaude*

